



S'INSCRIRE

PROGRAMME

Risque feu de forêt : retour d'expérience sur la mise en œuvre des Plans de Massif

Objectif : Identifier les différents modes de gouvernance possible pour assurer les compétences DFCI

JEUDI 9 OCTOBRE 2025

08h30 **Accueil des participants**

→ 8h40 Parking du Centre technique municipal de Manosque
1059 Avenue Saint Maurice, 04100 MANOSQUE

8h40 **Déplacement vers Régusse**

→ 9h40 Moyen de déplacement commun : 2 mini-bus et 1 voiture

9h40 **La Planification de la protection des Massifs forestiers**

→ 10h40 Fonctionnement de la stratégie DFCI dans le Var via les Plans Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier (PIDAF) et l'interservices DFCI
Contextualisation du territoire de la CCPV et la restructuration du service en faveur de la DFCI
Coordination avec les territoires limitrophes dont DLVA afin d'assurer le maillage DFCI
Intervenants : CCLGV, Communes forestières

10h40 **Déplacement vers Mirabeau**

→ 11h10 Moyen de déplacement commun : 2 mini-bus et 1 voiture

11h10 **Les différents types d'organisation pour l'aménagement des massifs forestiers
au regard du risque incendie de forêt**

Approche des différents types d'organisation territoriale départementale
Zoom sur l'organisation dans le Vaucluse
Intervenants : Syndicat Mixte Forestier du Vaucluse, Communes forestières

12h10 **Pause méridienne**

→ 14h00 Repas fourni par les Communes forestières



14h00 **Déplacement vers le Centre technique de Manosque**

→ 14h30 Moyen de déplacement commun : 2 mini-bus et 1 voiture

14h30 **La structuration de la compétence DFCI à la DLVA**

→ 15h30 Zoom sur l'organisation de la DLVA

Intervenants : DLVA, Communes forestières

15h30 **Echanges stratégiques avec les participants**

→ 16h30

16h30 **Suite à donner et conclusion de la journée**

→ 17h00

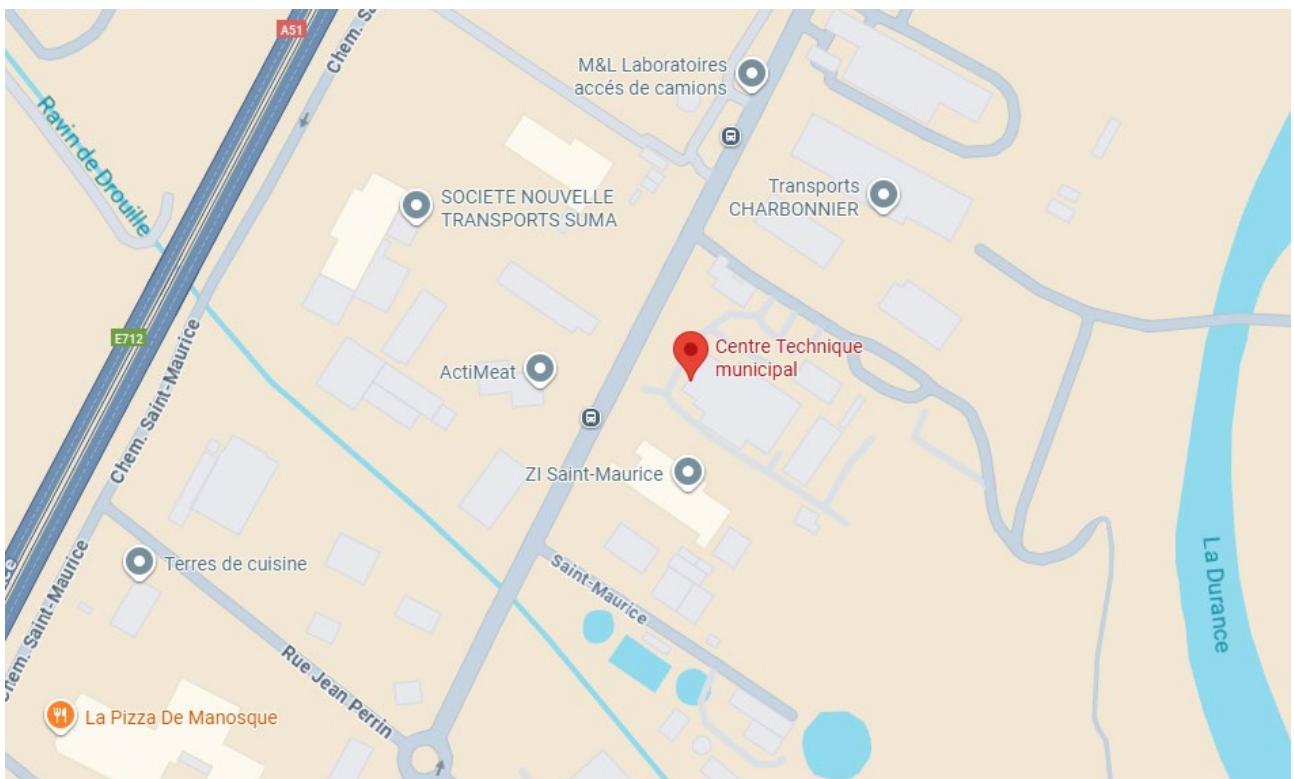
17h00 **Retour sur l'aire de parking de la DLVA**



Centre technique municipal de Manosque

1059 Avenue Saint Maurice

04100 MANOSQUE



COORDONNEES SUR PLACE

Antoine BEAUCLAIRE / 07 77 08 30 59

MOYENS PEDAGOGIQUES EMPLOYES

- Journée d'étude dans le département des Alpes-De-Haute-Provence, du Vaucluse et dans le Var
- Retours d'expérience de professionnels
- Visites de terrain
- Ressources pédagogiques remises aux participants
- Séance de présentation en salle



MODALITE D'INSCRIPTION

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait en remplissant le formulaire d'inscription en ligne ou en renvoyant le bulletin papier à l'adresse email suivante : inscription@communesforestieres.org.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription à cette formation est fixée au **07 OCTOBRE 2025**. Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

ANNULATION DE LA FORMATION

En cas d'annulation de la journée d'étude, les Communes Forestières informeront les inscrits par mail et/ou téléphone. Une information spécifique sera faite sur le site internet des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

MODALITE DE PARTICIPATION

PUBLIC CONCERNE

Cette journée d'étude est destinée aux maires, adjoints, conseillers municipaux, et aux professionnels de la fonction publique en charge des dossiers de défense contre les incendies et la forêt (DFCI) dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour s'inscrire à cette formation.

EVALUATION DE LA JOURNEE

Une fiche d'évaluation de la journée devra être renseignée à l'issue de celle-ci.

OUVERTURE DE LA VISITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous contacter pour toute question concernant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap.

REGLEMENT

Les participants doivent se conformer au règlement intérieur disponible sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PARTENAIRES DE LA JOURNEE



Lacs et Gorges du Verdon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

